

Jean-Baptiste André Godin au procureur impérial près du tribunal de Vervins, 7 mai 1869

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (368r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au procureur impérial près du tribunal de Vervins, 7 mai 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45827>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mai 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Procureur impérial près du tribunal de Vervins](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

RésuméÀ propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin informe le procureur impérial de Vervins que monsieur Debeaux de Saint-Quentin lui remettra le jour même la circulaire et le bulletin de Jules Favre. Godin lui en adresse également un exemplaire par la poste.

Mots-clés

[Élections](#)

Personnes citées

- [Coquilliette, Auguste](#)
- [Debeaux \[monsieur\]](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Événements cités [Élections législatives \(24 mai et 7 juin 1869, France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Gênes le 7 mai 1869 368

Et l'Assesseur de procureur
impérial de l'arrondissement
de Gênes

Monsieur

M. Debrousse de Vescio a bien
veut se charger de vous faire
le dépôt de la circulaire et du
bulletin de Monsieur Jules Faver
au dépôt p' l'opéra sera fait entre
les mains d'agence mais que
garée à toute éventualité de retour
je prends la liberté de vous adresser
un double exemplaire de ces papiers
avec cartes de la signature
de M. Jules Faver

Veuillez agréer Monsieur
le procureur impérial l'assurance
de ma considérable distinguée

Ferdinand